



Problèmes avec mon beau fils

Par **mirtesac**, le **30/11/2009** à **09:55**

Bonjour,
Je vis en concubinage depuis (2005) cinq ans mon compagnon a quitté son ex femme pour vivre avec moi malheureusement je méconnaissais le fait qu'il soit marié. En apprenant que mon vivant avec moi son ex femme (ils sont encore en procédure de divorce) est devenue folle. Elle venue a plusieurs reprises chez moi me faire de menaces et a réussi à rentrer par effraction et ma même agresser le gros problème à l'époque j'ai eu des soucis au niveau du renouvellement de mes papier en procédure et en attente d'une réponse de l'administration je n'ai jamais porté plainte contre elle. Le problème c'est que je devrais recevoir chez moi le fils de mon compagnon qui m'a toujours manqué de respect (insultes, menaces et tout...). En 2007 j'ai eu un enfant avec mon compagnon malgré les gros problèmes qu'on avait avec son fils et son ex femme. Quand mon enfant a eu six mois son fils venait souvent chez moi il a réveillé mon enfant en lui faisant très peur je ne l'ai pas tapé par contre en essayant de calmer mon enfant son fils a continué de taper à la porte de ma chambre et mon compagnon n'était pas à la maison j'ai perdu complètement la tête et je l'ai tapé. Avec mes mains sans aucun objet et je n'ai pas tapé vraiment fort juste pour lui faire comprendre qu'il n'avait pas droit de faire ça. Depuis quelques les choses se sont améliorés mais je viens d'avoir une convocation auprès de mon commissariat pour agression contre mineur et menace de mort car il a raconté à la police que en plus de le taper je l'ai menacé avec un couteau!!!!!!!!!! Chose absurde que dois je faire??? J'en ai plein de personnes qui veulent témoigner contre lui et sa mère car quand ils m'insultaient ils le faisaient dès fois devant tous mes amis. Sa mère ça fait même pas six mois qui elle m'a menacé de mort!!!!!!!!!!!!!! Tout ça car mon compagnon n'a toujours pas voulu que moi je porte plainte. Depuis 2008 j'ai eu à nouveau mes droits de rester en France actuellement je suis en formation et j'avais l'espoir que tout ça allait finir. Le divorce est prévu pour début de l'année car le dernier appartement qu'ils avaient en commun a été vendu. Tout ce que cette femme recherche c'est de me nuire car elle a tout fait pour que mon compagnon et moi on se sépare et elle pense toujours que je n'ai pas mes papiers donc elle envisage que je sois expulsée.

Que dois je faire le jour de ma confrontation au commissariat??

Par **jeetendra**, le **30/11/2009** à **11:19**

[fluo]Maison de l'Avocat[/fluo]
6 rue Taillepie 95300 PONTOISE
01 34 35 39 39
Bonjour, le mieux pour vous c'est de consulter un avocat rapidement, contactez la Maison de l'Avocat à Pontoise, ils tiennent des permanences juridiques et vous renseigneront efficacement sur votre préoccupation, courage à vous, cordialement.

Par **amajuris**, le **03/07/2010** à **18:32**

bjr,
je pense que 6 mois pour répondre à un message ne présente aucun intérêt.
je pense que nous sommes sur un forum juridique qui a vocation à répondre à des questions juridiques et non à étaler des conflits familiaux qui n'intéresse personne.
cdt

Par **Lisette02**, le **03/07/2010** à **23:44**

[fluo]D'accord avec Laurie !
Aucun droit à touché à un mineur même si il prend un bon avocat
les règles son les règles !
Non mais ou vas le monde ?
Donc Laurie à bien raison !
Pauvre gosse ![/fluo]

Par **DidierVasquelz**, le **03/07/2010** à **23:48**

Faudrais s'arrangé mais la version de Lauri est plus concluante !
J'espere que pour toi (Laurie) tout vas s'arrangé ! Et j'espere juste que la convocation se passeras bien ! Et Lisette : Oui pauvre enfant !
Non mais voilà il avait que 9ans quand il s'est fai tapé pour une personne qui ne conaissai pas ! Pff... Elle devrait avoir honte ! De le touché surtout que vous avez bien bavez !
Bisous , et bonne chance pour tous le monde

Par **AvocatTribunal**, le **03/07/2010** à **23:57**

C'est grave d'en arrivé là !
L'enfant est la cause de rien ! Il en prend dans la face comme vous , et surtout si il se fais tapé c'est la total ! Serieusement je comprend vrément pas l'acte de Mirtesac ! On s'en fou qu'il est toqué sur la porte , et qu'il reveille l'enfant ! Demande juste à ton compagnon de respecté le dodo du petit !
Mais voilà le frappé , surtout sur l'oeil de sa meilleure amie !
Bon courage Laurie , j'ai eu une séparation et c'est vrément pas facile !
Je voudrais voir Mirtesac enduré la même vie, après si elle ...Elle aime que la femme de son ex mari tape son enfant on en parlera ! ;)
Bonne chance Lauriee

Bien dit Avocat !
On verra si elle aime qu'on tape son enfant...
Je vous plains sérieux !
J'espère que tout va aller mieux dans votre vie, et comme c'est les vacances, en profiter pour vous soulager, vous en avez bien besoin !
Mais ton comportement est inacceptable Mitesac, et franchement dès la première fois que la femme de mon ex touche mon enfant, je l'aurais mise dans une merde !
Donc essaye de comprendre d'où viennent les agressions ?
T'aurais aimé toi qu'on touche à ton enfant ? Qu'il arrive avec des bleus ? Ou qu'il arrive en pleurs ?
INACCEPTABLE !
Bravo Laurie, sois courageuse !

Merci d'avoir fait une publication de cette histoire !
C'est un cas que vous devez régler toutes !
Mais bon voilà , le bambin n'est pour rien dans l'histoire !
Je comprend les menaces , qu'on touche mon sang (mon enfant) la fille est morte !

J'ai vu ke ya eu une publication sur se sujet !rnJe vois differentes version , oui du coté ac Laurie rnC pas toi la folle c elle ! bonen chance

Lol peace and love ! Bonne chance à tous surtou pour toi Lauri jesper ke sa va sarrangé

NON MAIS C UNE FOLLE LA MIRE SAC !
MERCIII D AVOIR FAI UNE PUBLIC !

Laissé passé la justicernJ'espere que tu va gagné Laurie
bisouuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuuu.